

Covid19 - où se faire vacciner en Normandie ?

14 janvier 2021



#COVID19

La campagne de vaccination a débuté en Normandie le lundi 4 janvier 2021. Retrouvez ici toutes les informations nécessaires pour savoir si vous êtes éligible à la vaccination dès maintenant et trouver les centres de vaccination où vous rendre.

Quels publics éligibles à la vaccination ?

La première phase du calendrier de vaccination a débuté le lundi 4 janvier en Normandie. À ce jour la vaccination est ouverte aux publics suivants :

- Les **personnes âgées résidant en établissements** (par exemple Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes),
- Les **professionnels y exerçant et présentant un risque élevé** (âge supérieur à 65 ans, pathologies)
- Tous les **professionnels de santé**, y compris libéraux, **les pompiers et les aides-à-domicile** intervenant auprès des personnes de ville et d'hôpitaux vulnérables de **plus de 50 ans et/ou atteints de comorbidités**
- Les **personnes en situation de handicap hébergées en établissement et les personnels y exerçant** âgés de 50 ans et plus et/ou atteints de comorbidités.
- Les **personnes âgées de plus de 75 ans** pourront se faire vacciner dès le 18 janvier. Pour la prise de rendez-vous, en plus des **plateformes internet de prise de rendez-**

vous accessibles dans la journée du 14 janvier (Doctolib, KelDoc ou Maia en fonction du centre – renseignements sur : sante.fr ou le site internet de l'ARS), un numéro de téléphone régional est mis en place : le **02 79 46 11 56** accessible dès ce jeudi 14 janvier 14h puis tous les jours de 8h à 18h.

Cas particuliers :

- les personnes ayant contracté la COVID-19 doivent attendre 3 mois après le test positif pour prendre rendez-vous auprès d'un centre de vaccination.
- les personnes qui ont été cas contact doivent attendre 14 jours avant de prendre rendez-vous.

Où se faire vacciner ?

Retrouvez ci dessous la liste des centres de vaccinations déployer dans toute la Normandie par département. Attention, Les **centres comportant une astérisque * sont réservés à la vaccination des professionnels de santé.**

Pour les professionnels travaillant dans un établissement de santé en Ehpad, Maison d'accueil spécialisée ou Foyer d'accueil médicalisé :

- Vous pouvez vous faire vacciner au sein de votre établissement. Pour toute question, rapprochez-vous des services administratifs de votre établissement.

Pour les autres professionnels des secteurs de la santé et du médico-social :

- Vous pouvez prendre directement contact **avec le centre de vaccination le plus proche**

Attention :

Un justificatif prouvant que vous faites partie des publics prioritaires sera demandé sur les sites de vaccination

Liste des centres de vaccination COVID-19 du Calvados

La prise de rendez-vous est obligatoire :

Nom du Centre	Adresse	Modalités de
---------------	---------	--------------

***Les centres comportant une astérisque sont réservés à la vaccination des professionnels de santé**

Manche (50)

Liste des centres de vaccination COVID-19 de la Manche

La prise de rendez-vous est obligatoire :

Nom du centre	Adresse	Modalités de prise de rendez-vous
CH Avranches Granville Site d'Avranches - salle de conseil de surveillance	59 rue de la Liberté 50300 AVRANCHES	<u>Doctolib</u> Par téléphone au 02 79 46 11 56
Salle des fêtes	place centrale - Salle des fêtes 50110 CHERBOURG- EN-COTENTIN	Plateforme à venir Par téléphone au 02 79 46 11 56

Nom du centre	Adresse	Modalités de prise de rendez-vous
CH du Cotentin site Cherbourg- Plateau de consultations spécialités médicales*	46 rue Val de Saire 50110 CHERBOURG-EN-COTENTIN	<u>Maia</u> ou par téléphone au 02 79 46 11 56

Site des Unelles	11 rue Saint-maur 50200 COUTANCES	<u>Doctolib</u> Par téléphone au 02 79 46 11 56
------------------	---	---

CH Avranches Granville Site de Granville - plateau des consultations	849 rue des Menneries 50400 GRANVILLE	<u>Doctolib</u> ou par téléphone au 02 79 46 11 56
--	---	--

Site du CH ST Hilaire du Harcouët	route de Saint-James 50600 SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUËT	<u>Doctolib</u> Par téléphone au 02 79 46 11 56
-----------------------------------	---	---

CH Mémorial France-États-Unis Saint-Lô	715 Rue Henri Dunant 50000 SAINT-LÔ	<u>Doctolib</u> ou par téléphone au 02 79 46 11 56
--	--	--

Centre de vaccination antiamarile - Hôpital « Simone Veil »	1 avenue du huit mai 50700 VALOGNES	Plateforme à venir Par téléphone au 02 79 46 11 56
---	---	--

Vous êtes nombreux à rechercher un centre de vaccination près de chez vous pour prendre RDV.

Compte tenu de l'importance de cette démarche, Santé.fr privilégie actuellement la présentation de l'offre de vaccination contre la Covid-19 que vous trouverez ci-dessous classée par département.

Vous pourrez revenir ultérieurement pour accéder à toute l'information proposée par Santé.fr, notamment la cartographie des lieux de dépistage contre la Covid-19.

Lieux de vaccination COVID-19

La vaccination est désormais ouverte à l'ensemble des personnes appartenant aux catégories suivantes :

- Les résidents volontaires en EHPAD et USLD, qui sont vaccinés directement dans les établissements.
- Les personnes âgées séjournant dans les établissements de santé et en services de soins de suite et de réadaptation.
- Les personnes âgées hébergées en résidences autonomie, résidences services et autres lieux de vie spécialisés, ainsi que dans les foyers de travailleurs migrants.
- Les personnes en situation de handicap, vulnérables, hébergées en maisons d'accueil spécialisées et foyers d'accueils médicalisés.
- Les professionnels de santé (et autres professionnels des établissements de santé et des établissements médico-sociaux intervenant auprès de personnes vulnérables), les aides à domicile intervenant auprès de personnes âgées et handicapées vulnérables et les sapeurs-pompiers, lorsqu'ils ont plus de 50 ans ou présentent une ou plusieurs des comorbidités suivantes :
 - L'obésité (IMC>30),
 - La BPCO et l'insuffisance respiratoire,
 - L'hypertension artérielle compliquée,
 - L'insuffisance cardiaque,
 - Le diabète (de type 1 et de type 2)
- Les personnes ayant une pathologie qui les expose à un très haut risque face à la Covid-19 disposant d'une ordonnance médicale pour se faire vacciner prioritairement. Les patients particulièrement vulnérables à la Covid concernés sont les suivants :
 - atteints de cancer et de maladies hématologiques malignes en cours de traitement par chimiothérapie
 - atteints de maladies rénales chroniques sévères, dont les patients dialysés
 - transplantés d'organes solides
 - transplantés par allogreffe de cellules souches hématopoïétiques
 - atteints de poly-pathologies chroniques, selon le critère suivant : au moins deux insuffisances d'organes
 - atteints de certaines maladies rares (voire liste sur le site du ministère de la santé)
 - atteints de trisomie 21.

Si vous êtes concerné vous pouvez vous faire vacciner dès à présent dans un des centres de